

MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 5 – Séance du 15 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze mars,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

Présents : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Patrick JOLIVET, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL, Sophie DOURS.

Absents excusés : Françoise LEMERLE (pouvoir donné à Richard CHERMETTE), Catherine DUCROUX (pouvoir donné à Frédéric PAULOIS), Yoan LEVITE (pouvoir donné à Christian DERBOUL), Emmanuelle SECCIA, Florian DOUHERET, Virginie LAMONTAGNE, Liliane DENIS (pouvoir donné à Louis PASCUAL).

Date de convocation : 11 mars 2025

OBJET : Subventions aux associations 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer les subventions 2025 suivantes :

↺ ADMR	1 160,00 €
↺ APHRA	100,00 €
↺ Les P'tits Loups de Chevinay	2 550,00 €
↺ A Tout Chœur	450,00 €
↺ Biblio et patrimoine	450,00 €
↺ MJC de Saint-Pierre-la-Palud	6 000,00 €

10 710,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **ACCEPTTE** le versement des subventions aux associations précitées.
- **DÉCIDE** d'inscrire les crédits nécessaires à l'article 65748 du BP 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Richard CHERMETTE



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture